



COORDONNEES

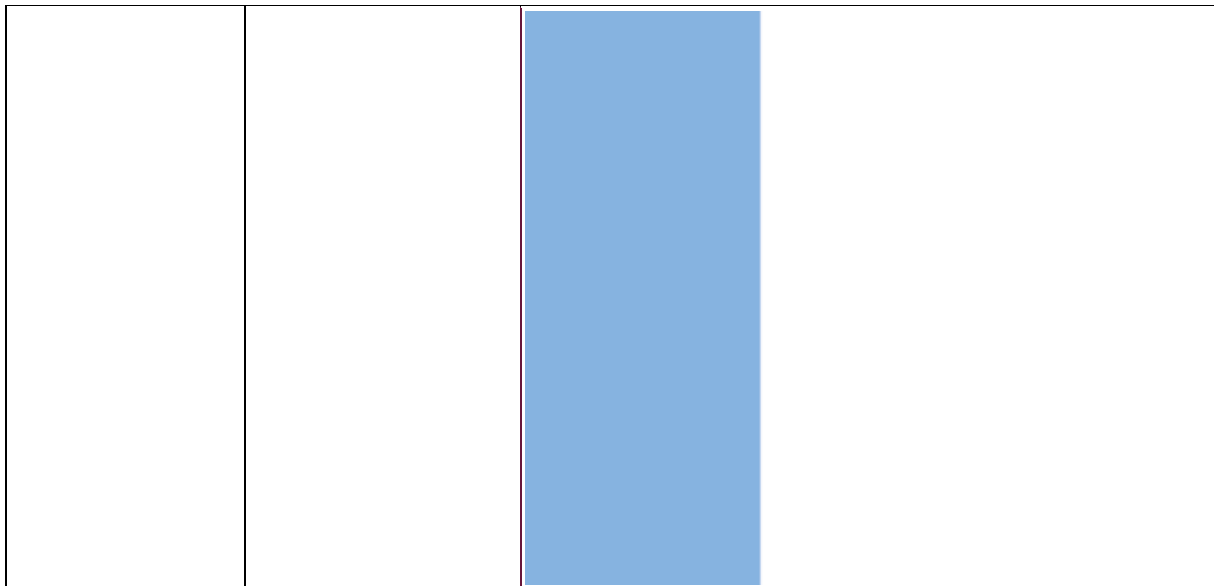
REGION	CONTACTS	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
Provence Alpes Côte d'Azur	Hélène Patry Heintz Aline DA DALTO	04 42 93 15 50	rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr
Corse	Nathalie MORDICONI (Bastia) Alexandra CONSTANTINOS (Ajaccio)	06 28 58 71 33 06 72 79 24 43	n.mordiconi-rhf@amurza.corsica a.constantinos-rhf@amurza.corsica
Auvergne Rhône-Alpes	Isabelle GRUYELLE Marie-Pierre BAROT	04 74 94 20 21 06 22 10 01 52	rhf-ara@agefiph.asso.fr
Nouvelle Aquitaine	Emmanuelle Law-Lee Sylvie Marsan	05 57 29 20 12	accueil@crfh-handicap.fr

Normandie	Pascale LOBREAU	06 81 36 27 07	pascale.lobreau@alfeph.normandie.fr
Bourgogne Franche-Comté	Céline POTIEZ	03 80 28 04 43	rhf-bfc@agefiph.asso.fr

Hauts de France	Maureen TRAMBLAY Vincent LAVANDIER	Contact mail uniquement	rhf-hdf@agefiph.asso.fr
Pays de la Loire	Damien GOUGEON	02 40 48 30 66	rhf-pays-de-la-loire@agefiph.asso.fr
Centre-Val de Loire	Manuela HUE Séverine LEBRETON Marina EL MAOUJOURDI	Contact mail uniquement	rhf-cvl@agefiph.asso.fr
Bretagne	Apolline Givaudan Odile Poisson	07 84 00 83 14	formation-bretagne@agefiph.asso.fr

Occitanie	Nathalie BAYLE	06 48 10 95 84	nathalie.bayle.acceis@orange.fr
Ile de France	Bastien GIESBERGER M'Ballo SECK	Contact mail uniquement	rhf-idf@agefiph.asso.fr

Grand Est	Benjamin LALOUM Séverine MEON	06 49 07 96 10 07 85 22 70 99	b-laloum@agefiph.asso.fr s-meon@agefiph.asso.fr
La Réunion Mayotte	Jessica IDMOND	02 62 70 29 62	jessica.idmond@citedesmetiers.re 
Antilles Guyane			
Martinique	Marie-Alice KICHENIN		05 96 71 11 04 rhfmartinique@agefma.fr
Guyane	Ghislaine LARE	06 94 22 44 38 rhfguyane@epnak.org	
Guadeloupe	Edwige MEISSEL	06 90 71 2052	rhf-guadeloupe@agefiph.asso.fr



PERSONNES HANDICAPÉES SERVICES ET AIDES FINANCIÈRES

Ressources Handicap Formation Mieux prendre en compte le handicap en formation



agefiph ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

POURQUOI ?

Pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder aux formations de « droit commun »* en prenant mieux en compte le handicap.

Ce nouveau service propose un appui pour : → Co-construire des solutions d'aménagement des parcours de formation.

Appui au diagnostic des besoins, recherche de solutions de compensation, sécurisation de l'ensemble du parcours de formation... Par la mobilisation et la mise en lien d'expertises croisées (personne en situation de handicap, organisme de formation, référent de parcours, spécialiste du handicap, employeur...).

→ Accompagner les acteurs de la formation à mieux répondre à leurs obligations en termes d'accessibilité et de compensation du handicap. Capitalisation des pratiques, des ressources existantes sur les territoires, animation, sensibilisation, professionnalisation, mobilisation des partenaires financeurs et des opérateurs de formation.

* Formations non spécifiquement destinées à un public en situation de handicap.

POUR QUI ?

→ Pour tout organisme de formation professionnelle (continue ou en alternance) souhaitant développer sa capacité à accueillir des personnes en situation de handicap et/ou ayant un besoin d'un appui à la recherche de solutions d'aménagement pour une situation individuelle.

→ Pour tout demandeur d'emploi, salarié ou alternant, relevant de l'offre d'intervention de l'Agefiph, porteur d'un projet de formation validé.

→ Pour tout référent de parcours identifiant des écarts entre les contraintes de la formation et les répercussions du handicap de la personne et souhaitant bénéficier d'un appui.

COMMENT ?

Ce nouveau service s'inscrit dans le cadre des politiques régionales concertées de formation. Il est co-développé régionalement par l'Agefiph et ses partenaires : État, Région, Pôle Emploi... pour tenir compte des besoins et des caractéristiques propres à chaque territoire.

BON À SAVOIR

La ressource formation handicap n'a pas vocation à se substituer aux acteurs mais à organiser leur mise en lien au service d'une meilleure prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap en formation.

BON À SAVOIR

Les ressources handicap formation se mettent progressivement en place sur chacune des régions, des priorités de déploiement (par public, territoire...) peuvent avoir été définies. Pour plus d'informations : www.agefiph.fr

www.agefiph.fr